

<http://clg-choiseul-amboise.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1285>

Epreuve orale DNB Blanc

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 9 mars 2020

Copyright © Collège Choiseul Amboise - Tous droits réservés

Organisation de l'épreuve Orale blanche du DNB

L'élève choisit de présenter 1 projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs (avenir, citoyen, éducatif de santé, d'éducation artistique et culturelle).

Le projet sera validé par le professeur principal et visé par le chef d'établissement.

Les élèves devront déposer la thématique du projet pour le **25 mars** (la fiche à compléter sera remise par le professeur principal). L'épreuve blanche aura lieu le **mercredi 8 avril 2020**.

L'épreuve orale se déroule selon deux modalités :

Soit via un entretien individuel de 15 minutes : 5 min d'exposé et 10 min d'entretien avec le jury ;

Soit via un entretien collectif (3 candidats maximum) de 25 minutes : 10 min d'exposé et 15 min d'entretien avec le jury. Dans ce cas chaque candidat est évalué sur un aspect du projet.

Si l'élève présente un projet sur l'EPI « Langues et Cultures Etrangères », il peut effectuer une partie de sa présentation en langue vivante étrangère, si celle-ci est enseignée dans l'établissement.

« Cette épreuve a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance »

Nicolas Payet

Veillez trouver en pièce jointe la fiche à compléter et à remettre pour le 25 mars au professeur principal.